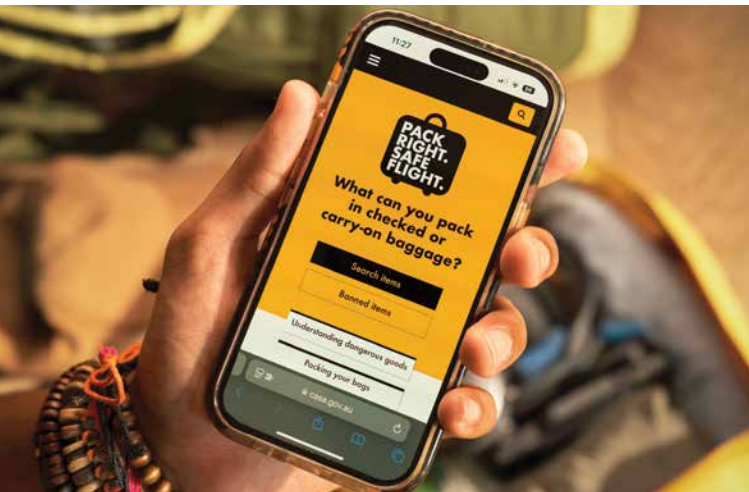




Australian Government

Civil Aviation Safety Authority



Ça ne vaut pas la peine de manquer votre vol. Ne risquez pas d'être retardé.e à l'enregistrement ou pour la vérification de sécurité – Emballez ce qui est correct !

Les produits dangereux sont des articles qui peuvent être nocifs ou présenter un danger à bord d'un avion. Ils peuvent être inflammables, explosifs, toxiques ou réagir dangereusement avec d'autres substances.

Certains produits dangereux sont des articles interdits à bord des avions. D'autres peuvent être emballés, mais seulement s'ils sont approuvés par la compagnie aérienne et avec un emballage spécial.

Les produits dangereux courants incluent :

- vapoteuses et cigarettes électroniques
- piles and blocs d'alimentation électrique
- aérosols et articles de toilette
- produits de nettoyage et chimiques
- carburants et combustibles
- allumettes, briquets ou feux d'artifice.

Les aéroports contrôlent régulièrement les bagages à main et les bagages enregistrés pour vérifier qu'ils ne contiennent pas de produits dangereux. Si des produits dangereux sont détectés dans vos bagages enregistrés, ils peuvent être retirés et vous risquez de manquer votre vol.

Que ce soit à l'enregistrement en ligne ou à l'aéroport, vous devez déclarer les produits dangereux contenus dans vos bagages. Si vous omettez de les déclarer ou bien votre déclaration est trompeuse ou fausse, vous vous exposez à de graves sanctions, pouvant aller jusqu'à 7 ans d'emprisonnement.

Autorisé en cabine

Seulement portés
sur vous



Briquets



Allumettes

Uniquement dans
le bagage à main



Vapoteuses
et cigarettes
électroniques



Blocs d'alimentation
électrique et piles
de rechange

Vérifiez avec votre compagnie aérienne



Outils
électriques



Réchaud
de camping



Munitions



Bouteilles de
gaz médical

Articles interdits



Inflammables



Eau de Javel



Toxiques



Oxydants



Corrosifs



Vaporisateur
de gaz



Gaz



Explosifs



Feux
d'artifice



Grosses
piles



Avant de prendre l'avion,
vérifiez en ligne ou avec
votre compagnie aérienne,
casa.gov.au/packright

